

## AUGMENTER LE PRIX DE L'ELECTRICITE<sup>1</sup> ?

Rémy Prud'homme<sup>2</sup>

Août 2012

Le prix de vente de l'électricité en France est le plus bas d'Europe. Il est, pour les ménages, la moitié du prix pratiqué en Allemagne. Mais il y a de l'augmentation dans l'air. Un récent rapport sénatorial envisage une hausse de 50% d'ici 2020. Un tel coup de matraque aurait à coup sûr deux conséquences dramatiques : il réduirait l'un des rares avantages compétitifs des entreprises françaises, d'un côté ; et il abaisserait le niveau de vie des ménages, d'un autre côté. Est-il justifié ? Les prix actuels permettent au système électrique français de couvrir ses dépenses. Cherchons ce qui pourrait les augmenter dans les années à venir.

La nécessité d'investissements de capacité ? Jusqu'à une date récente, la demande d'électricité augmentait, et il fallait constamment investir dans des centrales et dans les réseaux de distribution pour y faire face. Ce n'est plus le cas. Désindustrialisation et économies d'énergie sont passées par là. La demande de 2011 a été inférieure à celle de 2010. Si nous en restons au niveau actuel, les centrales et les barrages actuels suffisent pour les vingt ans à venir – sauf si l'on décide pour des raisons politiques de fermer des centrales nucléaires en état de marche. Pas de quoi justifier une augmentation des prix de vente maintenant.

L'augmentation du coût des centrales nucléaires ? L'auteur (Ecologie - Les Verts) du rapport sénatorial insiste sur la dérive des coûts du nucléaire, illustrée par les déboires de l'EPR de Flamanville, et y voit un motif majeur d'augmentation du prix de l'électricité. Il fait là une erreur de raisonnement. Nous ne partons pas de zéro. Les centrales nucléaires sont là. Les dépenses de leur production d'électricité sont seulement leurs dépenses de fonctionnement. L'augmentation du coût des centrales que nous n'allons pas construire ne justifie pas une hausse du prix de l'électricité des centrales existantes. En réalité d'ailleurs, les dépenses de capital de nos centrales vont même diminuer, puisque les emprunts qui les ont financées sont maintenant largement remboursés.

---

<sup>1</sup> Diffusé sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr), 27.08.2012

<sup>2</sup> Professeur (émérite), Université Paris XII

L'augmentation des dépenses de maintenance ? La prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires, et la nécessité de la mise aux normes post-Fukushima, impliquent une augmentation des dépenses annuelles de maintenance. La Cour des Comptes estime cette augmentation à 2 milliards par an. Soit 5 €/MWh. Voilà qui justifie une augmentation de 4% du prix de l'électricité à étaler sur une dizaine d'années. Nous sommes loin des 50% préconisés. Cherchons ailleurs.

La hausse du prix des combustibles ? Cette hausse n'est rien moins que certaine. Le prix du gaz aux Etats-Unis diminue d'une façon durable. Cependant, même si elle intervenait, elle ne pèserait guère sur le coût de l'électricité en France. L'uranium-minerai ou le gaz importés comptent pour moins de 2% dans le coût de l'électricité vendue. Toujours pas de quoi justifier une hausse des prix de vente.

Les énergies nouvelles ? La France - qui produit pourtant 87% de son électricité sans rejets de CO2 - s'est lancée dans l'électricité éolienne et solaire. Cette électricité verte augmente les dépenses de trois façons. Elle est obligatoirement achetée par EDF à un prix d'environ 125 €/MWh (80 pour l'éolien terrestre, 130 pour l'éolien maritime, 300 pour le solaire); et elle remplace de l'électricité nucléaire dont les dépenses de fonctionnement sont d'environ 25€/MWh. Chaque MWh vert produit impose donc à EDF une dépense supplémentaire d'environ 100 €. Deuxièmement, le caractère intermittent de ces énergies oblige à construire des centrales à gaz supplémentaires pour suppléer à l'absence de vent ou de soleil lorsque l'on a besoin d'électricité. Troisièmement, la dispersion et l'intermittence des installations éoliennes et solaires soumettent le réseau de transport de l'électricité à des chocs et des pressions qui appellent des investissements complémentaires. Le surcoût ainsi créé va augmenter d'année en année, et atteindre près de 10 milliards par an en 2030, soit 30% de plus qu'aujourd'hui. Le vert est une option tendance, mais une option chère, qui implique une forte augmentation du prix.

La concurrence ? Bruxelles exige toujours plus de concurrence dans un système électrique hautement intégré et optimisé où EDF possède à peu près tous les moyens de production. On a construit à cet effet une usine à gaz (si l'on ose dire) qui entre autres bizarreries oblige EDF à vendre à des revendeurs une partie de son électricité nucléaire - à des prix fixés par le gouvernement. On peut se demander s'il n'y a pas là un facteur de hausse des

---

dépenses. Il y a en tous cas quelque chose de cocasse à voir la Commission Européenne attaquer en justice le pays où le prix de l'électricité est le plus bas d'Europe au motif que ce pays ne respecte pas assez la concurrence-qui-fait-baisser-les-prix. C'est mettre un bonnet d'âne au premier de la classe. On pense aux médecins de Molière qui préféreraient voir leurs patients mourir selon les règles plutôt que guérir hors les règles.

Ajoutons que la moitié des dépenses du secteur électrique se rapportent à la distribution, une activité où des investissements sont certes indispensables, mais où des progrès de productivité sont possibles. Au total, on voit que la France peut parfaitement, au moins dans les vingt années à venir, faire l'économie d'une forte augmentation du prix de l'électricité et des désastres qu'elle entraînerait. Mais la politique a ses raisons que la raison ne connaît point.

(5500 signes)